

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	31
Nombre de pouvoirs	12
Votants	43



DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2024 – 034

MODIFICATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP)

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 avril à 18h00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la passerelle, salle des conférences à Aubusson, au nombre de trente sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 4 avril 2024.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

BERTIN Valérie ; PRIOURET Denis ; LEGER Jean-Luc (à partir de 18h40 au point A.3) ; Laurent LHERITIER ; ESTERELLAS Philippe ; TERNAT Didier ; BIALOUX Claude ; DEBAENST Catherine ; DETOLLE Alain ; DUCOURTIOUX Stéphane ; MOINE Michel ; ROGER Thierry ; MOUTARDE Jacques (à partir de 18h19 à la désignation du secrétaire de séance) ; GOMY Michel ; DURAND Serge ; PENAUD Corine ; ROULET Alain ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; CHABANT Evelyne ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne (à partir de 19h12 au point A.6) ; JOSLIN Jean-Louis ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; MIOMANDRE Didier ; FOURNET Marie-Hélène ; DUGAUD Isabelle ; Annick BAUCULAT ; ANTON Gisèle (Suppléante Guy BRUNET)

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

NICOUX Renée à FOURNET Marie-Hélène ; LABARRE Jacqueline à Philippe ESTERELLAS ; LEGER Jean-Luc à Alain DETOLLE (jusqu'à 18h40 au point A.3) ; COLLET-DUFAYS Céline à BERTIN Valérie ; HAYEZ Marie-Françoise à DUCOURTIOUX Stéphane ; DEPEIGE Monique à LEGROS Pierrette ; HANGENBACH Nadine à DUGAUD Isabelle ; TOURNIER Jacques à PRIOURET Denis ; MERIGOT Pascal à BIALOUX Claude ; CHEVREUX Laurence à DEBAENST Catherine ; COLLIN Philippe à DURAND Serge ; ROUGIER Bernard à MOINE Michel ;

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Monsieur BŒUF Jacques, MOUTARDE Jacques (jusqu'à 18h19 à la désignation du secrétaire de séance) et PINLON Evelyne (jusqu'à 19h12 au point A.6)

Rappel du contexte

Lors de sa séance du 13 avril 2023, le Conseil communautaire a décidé le principe de la mise en place des autorisations de programme (AP) / crédits de paiement (CP). 3 AP/CP ont été ouvertes lors du Conseil communautaire du 14 décembre 2023 et l'AP/CP concernant l'extension de la Cité de la Tapisserie a été modifiée le 1^{er} février dernier comme suit :

2022-001	TOTAL AP	2022	2023	2024	2025	Réalisé
CP votés	200 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	100 000,00 €	- €	
Reports N-1			- €	- €	- €	
CP réalisés		50 000,00 €	50 000,00 €			100 000,00 €
CP reportés		- €	- €			

Objet de la demande

Afin de prendre en compte les évolutions des projets, il y a lieu d'une part de modifier l'AP concernant les ateliers et d'autre part de créer de nouvelles AP concernant l'élaboration du PLUi, les travaux de voirie et une nouvelle AP pour la fibre comme suit :

AP 2023 des ateliers intercommunaux

2023-001	TOTAL AP	2023	2024	2025	2026	Réalisé
CP votés	360 000,00 €	31 500,00 €	89 205,00 €	120 000,00 €	119 295,00 €	
Reports N-1			- €	- €	- €	
CP réalisés		- €				- €
CP reportés		- €	- €	- €	31 500,00 €	

Cette AP est affectée sur le chapitre budgétaire 23, article 2313.

AP 2024 d'élaboration du PLUi

2024-001	TOTAL AP	2024	2025	2026	2027	2028	Réalisé
Reports N-1			- €	- €	- €	- €	
CP votés	280 000,00 €	56 000,00 €	56 000,00 €	56 000,00 €	56 000,00 €	56 000,00 €	
CP réalisés							- €
CP reportés		- €					

Cette AP est affectée sur le chapitre budgétaire 20, article 202.

AP 2024 des Travaux de voirie

2024-002	TOTAL AP	2024	2025	2026	2027	2028	Réalisé
CP votés	1 000 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	
Reports N-1							
CP réalisés							- €
CP reportés							

Cette AP est affectée sur le chapitre budgétaire 23, article 2312.

AP 2024 de la Vie du Réseau Fibre en vue de financer le Syndicat mixte DORSAL

2024-003	TOTAL AP	2024	2025	2026	2027	2028 et suivants	Réalisé
CP votés	855 260,00 €	42 763,00 €	42 763,00 €	42 763,00 €	42 763,00 €	42 763,00 €	
Reports N-1			- €	- €	- €	- €	
CP réalisés		- €	- €	- €	- €	- €	- €
CP reportés		- €	- €	- €	- €		

Cette AP est affectée sur le chapitre budgétaire 204, article 2041583 et durera 20 ans.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 43

Adopté à l'unanimité

Après avoir délibéré le Conseil communautaire décide :

- **De VALIDER la modification de l'AP 2023 des ateliers intercommunaux et la répartition de ses crédits de paiement**
- **De CREER les 3 autorisations de programmes de projet ci-dessus et leur déclinaison en crédits de paiement sur les années à venir,**
- **D'AFFECTER les 3 AP sur les chapitres budgétaires adéquats.**

Ainsi fait et délibéré le 11 avril 2024 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIEE le



Valérie BERTIN,

Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Valérie Bertin", written over a horizontal line.

